

**OBJET    SERVICE PUBLIC DE STATIONNEMENT PAYANT**  
**RAPPORT DU DELEGATAIRE POUR L'EXERCICE 2014**

---

En application de l'article L. 1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, la SODIPARC, délégataire du service public de stationnement payant, m'a remis son rapport annuel retraçant les comptes et les opérations afférentes à l'exécution de la délégation pour 2014.

Au 31 décembre 2014, la SODIPARC gère :

- 2 927 places sur voie publique (1509 en zone orange et 1418 en zone verte) ;
- 1 127 places dans les parcs en surface et en ouvrage (République, Sainte Anne, Grand Marché, Petit Marché) ;

soit 4 054 places au total.

Les produits d'exploitation se sont élevés à 2 223 000 € et le résultat net à + 227 000 €.

Conformément à l'article L. 1411-13 du Code Général des Collectivités Territoriales, le rapport sera mis à la disposition du public en l'Hôtel de Ville et dans les Mairies Annexes.

Je vous demande de bien vouloir prendre acte de ce rapport.

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20150926-15522-1-DE  
Date de réception préfecture : 30/09/2015

Signé électroniquement par :  
Le Maire  
30/09/2015



Gilbert ANNETTE

**OBJET SERVICE PUBLIC DE STATIONNEMENT PAYANT**  
**RAPPORT DU DELEGATAIRE POUR L'EXERCICE 2014**

---

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L. 1413-1 ;

Sur l'avis de la Commission Consultative des Services Publics Locaux réunie le 10 septembre 2015 ;

Sur le RAPPORT N° 15/5-22 du Maire ;

Vu le rapport de Madame VELOUPOULE MERLO Nalini, 2ème Adjointe, présenté au nom des Commissions Affaire Générale/ Entreprise Municipale, Aménagement/ Développement Durable, et Consultative des Services Publics Locaux ;

Sur l'avis favorable desdites Commissions (non-participation de Messieurs LOWINSKY Jacques et FRANÇOISE Gérard aux débats de la Commission Affaire Générale/ Entreprise Municipale sur ce point) ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE**  
**(débat sans vote)**

Prend acte du rapport 2014 relatif à la délégation de service public d'exploitation du stationnement payant exercée par la SODIPARC.

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20150926-15522-2-DE  
Date de réception préfecture : 30/09/2015

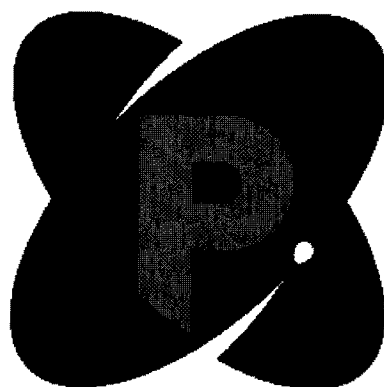
Signé électroniquement par :  
Le Maire  
30/09/2015

  
Gilbert ANNETTE

# ANNEE 2014

Délégation de service public du stationnement payant

R  
A  
P  
P  
O  
R  
T  
  
D  
U  
  
D  
É  
L  
É  
G  
A  
T  
A  
I  
R  
E



# CITYPARK



préfecture  
926-15522-3-DE  
ecture : 30/09/2015

## SOMMAIRE

<b>1. BILAN DE L'ANNÉE 2014</b>	<b>3</b>
<b>2. COMPTE RENDU FINANCIER</b>	<b>4</b>
<b>2.1 COMPTES ANNUELS</b>	<b>4</b>
<b>2.2 PRESENTATION DES METHODES ET DES ELEMENTS DE CALCUL ECONOMIQUE</b>	<b>4</b>
<b>2.3 COMMENTAIRES SUR LES CHARGES ET LES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>5</b>
<b>2.4 ETAT DES VARIATIONS DU PATRIMOINE IMMOBILIER</b>	<b>6</b>
<b>2.5 SUIVI DU RENOUVELLEMENT DES BIENS NECESSAIRE A L'EXPLOITATION</b>	<b>7</b>
<b>3. ANALYSE DE LA QUALITE DE SERVICE</b>	<b>12</b>
<b>3.1 STATIONNEMENT SUR VOIRIE</b>	<b>12</b>
<b>3.2 STATIONNEMENT EN PARCS</b>	<b>15</b>
<b>3.3 ACTIONS DE COMMUNICATION</b>	<b>18</b>
<b>4. COMPTE RENDU TECHNIQUE</b>	<b>19</b>
<b>4.1 TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE MODERNISATION EFFECTUES</b>	<b>19</b>
<b>4.2 ORGANIGRAMME</b>	<b>23</b>
<b>4.3 GRILLE TARIFAIRE</b>	<b>24</b>

## 1. BILAN DE L'ANNÉE 2014

Les principales actions portées par la SODIPARC en 2014 ont été les suivantes :

### 1 - Pour le stationnement sur voirie.

- Renouvellement des équipements de stationnement pour le compte de la ville de Saint-Denis.  
L'opération a consisté au remplacement de 28 horodateurs de type DG (4 et 4S). Mise en service de 21 horodateurs dont 19 STRADA de dernière génération et 2 STÉLIO neufs.  
L'ensemble de ces machines est équipé pour communiquer et permettre la mise en place des fonctions de supervision à distance via les serveurs du constructeur.

### 2 - Pour le stationnement dans les parcs.

- Modification des horaires d'ouverture en concordance avec « la révolution des horaires » conduite par l'AGCVD, fermeture tardive des parkings Sainte Anne et Grand Marché.
- Modification de la grille tarifaire des parkings Sainte-Anne, République et Grand-Marché à compter du 10 décembre 2014, par la mise en place d'une heure de gratuité ainsi qu'une actualisation du tarif suivant les conditions du contrat de délégation.

### 3 - Partie communication.

- Commercialisation de 4 200 chèques parkings auprès de 51 commerçants du centre-ville.
- Organisation de deux opérations de communication autour des journées commerciales de la Fête des Mères et Noël.

## 2. COMPTE RENDU FINANCIER

### 2.1 Comptes annuels.

- Compte d'exploitation relatif à la convention de délégation globale de service public du stationnement.

Le compte d'exploitation 2014 s'établit pour 12 mois d'activité ainsi :

	2013	2014
COMPTE DE RESULTAT (en K€)	12 mois	12 mois
Rémunération de gestion versée par la Ville	1 509	1 492
Recettes commerciales	637	613
Autres produits	46	83
Reprises de provisions et transfert de charges	27	34
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>2 218</b>	<b>2 223</b>
Matières consommées	-122	-123
Achats et charges externes	-530	-529
Impôts et taxes	-47	-63
Frais de personnel	-695	-828
Autres charges	-34	-32
Dotation aux amortissement et provisions	-410	-381
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>-1 837</b>	<b>-1 956</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>381</b>	<b>267</b>
Résultat financier	-169	-23
Résultat exceptionnel	0	64
Impôts sur les sociétés	-69	-81
<b>RESULTAT NET (en K€)</b>	<b>143</b>	<b>227</b>

### 2.2 Présentation des méthodes et des éléments de calcul économique : affectation des charges directes et indirectes.

La SODIPARC dispose d'une comptabilité analytique établie selon les normes en vigueur. Ce mode de comptabilisation se matérialise par l'organisation de deux établissements comptables, à savoir le Stationnement et le Transport.

Chacun de ces établissements a donc une comptabilité différenciée. La ventilation des charges comme des produits se fait en fonction de code analytique (rubrique analytique) qui représente un centre de profit / dépense, une catégorie de personnel, un sous-secteur d'activité. Une même rubrique analytique peut faire l'objet d'une ventilation par différents comptes de la comptabilité générale. C'est la destination de la charge ou du produit qui détermine la rubrique analytique.

La paye, au même titre que les autres charges, fait l'objet d'une ventilation analytique. Chaque pers

Accusé de réception en préfecture  
97 100 150 000 22 2015  
Date de réception préfecture : 30/09/2015

qui permet la ventilation de son salaire brut mais également de toutes les charges patronales et autres provisions sociales.

La quote-part des frais généraux ventilée sur l'activité Stationnement couvre l'apport des services généraux de la SODIPARC (assistance de la Direction Générale, services Comptabilité et Financier, Ressources Humaines, Secrétariat ainsi que les dépenses communes aux deux activités (honoraires des commissaires aux comptes, assurance responsabilité)). Elle est déterminée sur le montant réel des dépenses de l'année 2014. La part affectée à l'activité Stationnement est calculée principalement sur la base des temps passés, soit un prorata de 15% ; les 85% restant sont supportés par les autres activités de la SODIPARC (activité transport et gestion des parcs privés).

Chaque établissement peut faire l'objet d'un compte de résultat.

## 2.3 Commentaires sur les charges et les produits d'exploitation.

### ▪ Les produits d'exploitation.

La rémunération de gestion versée par la Ville correspond au montant des recettes des collectes sur voirie. Pour rappel, la collecte sur voirie est réalisée par la régie de recettes constituée du personnel de la SODIPARC ; les fonds sont déposés sur les comptes du Trésor Public.

La rémunération de gestion se décompose sur la période ainsi :

(en K€ H.T)	janv-14	févr-14	mars-14	avr-14	mai-14	juin-14	juil-14	août-14	sept-14	oct-14	nov-14	déc-14	Total
Rémunération gestion	111.11	118.94	122.67	113.71	103.01	123.05	138.61	120.76	139.58	121.13	113.85	165.68	1 492
Redevance versée	-2.22	-2.38	-2.45	-2.27	-2.06	-2.46	-2.77	-2.42	-2.79	-2.42	-2.28	-3.31	30
Montant net	108.88	116.56	120.22	111.44	100.95	120.59	135.84	118.34	136.79	118.70	111.57	162.36	1 462

Les recettes issues de la gestion des parcs de stationnement sont constituées des recettes horaires et des recettes des abonnements.

Les recettes des parkings s'élèvent à 613 K€.

Le compte Autres Produits est composé des recettes suivantes :

- La fermeture du petit marché le 19 août 2013 donne lieu à une indemnité contractuelle de 50 K€.
- La vente du boîtier PIAF est également inscrite dans le compte des Autres Produits pour un montant de 23 K€.
- Le montant des chèques parking représente un chiffre d'affaires de 10 K€.

### ▪ Les charges d'exploitation.

Les achats et charges externes d'un montant de -529 K€ sont principalement constitués des dépenses suivantes :

Prestation de gestion de l'année (-271 K€).  
Frais d'entretien des parkings (-92 K€).

Accusé de réception  
974-219740115-20150926-15522-3-DE  
Date de réception prévue : 01/10/2015

- Dépenses de communication (-44 K€) consacrées au lancement du PIAF.
- Location de véhicule (-22 K€).
- Primes d'assurance de l'année (-51 K€).
- Eau, téléphone, frais informatique (-42 K€).

Les frais de personnel de -828 K€ concernent le personnel de l'activité stationnement pour 12 mois d'activité, uniquement affecté au contrat de délégation de service public.

Les autres charges de -32 K€ incluent la redevance versée à la Ville ainsi que l'intéressement aux recettes voiries. Cette redevance correspond à 2% des recettes encaissées sur voirie.

La charge de dotation aux amortissements et aux provisions de -380 K€ est constituée essentiellement des dotations suivantes :

- Amortissement de caducité (-232 K€) sur le parking Grand Marché.  
En effet, il est constaté un amortissement linéaire sur 25 ans sur le montant du droit d'entrée de 5 800 000 € correspondant au financement du parking Grand Marché.
- Dotation pour renouvellement d'horodateurs (-31 K€).
- Dotation pour renouvellement des équipements (-64 K€).
- Amortissement du matériel dans les parkings (-50 K€).
- Dotation aux provisions pour Risques et charges (-4 K€).

#### ▪ **Résultat financier.**

Le résultat financier de 23 K€ est constitué :

- des charges financières sur l'emprunt de 5 800 K€ contracté par la SODIPARC pour le financement du droit d'entrée de la DSP, à savoir -162 K€ pour l'année 2014.
- Des revenus de placements financiers pour 139 K€.

#### ▪ **Résultat exceptionnel**

Le résultat exceptionnel atteint 64 K€ correspondant aux régularisations d'anciens soldes comptables.

#### ▪ **Résultat net**

Le résultat net est positif et ressort à +227 K€.

## **2.4 Etat des variations du patrimoine immobilier.**

Sans objet



## 2.5 Suivi du renouvellement des biens nécessaires à l'exploitation et calcul de la charge affectée à l'exploitation.

### ➤ Valeur des biens mobiliers et variation sur l'année.

LIBELLE		31/12/2013	ACQUISITION 2014	CESSION 2014	31/12/2014
LOGICIELS ACQUIS	205 200	50 069	6 503		56 572
CONCESSIONS MARQUES	205 400	16 375	0		16 375
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORP	208 000	8 900	0		8 900
PARKINGS	213 200	231 046	0		231 046
INSTALL COMPLEXES SPECIALISES	215 100	220 174	0		220 174
INSTALL A CARACTERES SPECIFIQUEA	215 300	43 824	0		43 824
MATERIEL INDUSTRIEL	215 400	15 662	0		15 662
OUTILLAGE INDUSTRIEL	215 500	394 769	87 000		481 769
AG & AMENAG DU MAT ET OUTILLAGE	215 700	3 679	0		3 679
INSTALLATIONS GENERALES	218 100	212 500	8 299		220 799
MAT DE TRANSPORT HORS EXPLOIT	218 200	2 405	0		2 405
MAT DE BUREAU ET INFORMATIQUE	218 300	21 061	3 293		24 354
MOBILIER	218 400	14 541	707		15 248
IMMOBILISATIONS EN CONCESSION	220 000	343 988	0		343 988
IMMO CONCESSION RENV. HORODATEUR	220 001	305 097	0		305 097
DROIT D'ENTREE DGSP/GD MARCHE	225 100	5 800 000	0		5 800 000
APPORT CONCEDANT	229 000	-116 233	31 272		-84 961
APPORT CONCEDANT RENV HORODATEUR	229 001	-5 659	-3 587		-9 246
IMMOBILISATIONS CORP EN COURS	231 000	3 270	-2 498		772
CAUTIONNEMENTS	275 200	84	0		84
<b>TOTAL</b>		<b>7 565 552</b>	<b>130 988</b>	<b>0</b>	<b>7 696 540</b>

### ➤ Affectation des coûts au compte de résultat (dotation aux amortissements).

LIBELLE		31/12/2013	Dotation 2014	Reprise 2014	31/12/2014
AMORT LOGICIELS ACQUIS	280 520	50 069	1 105		51 174
AMORT CONCESSIONS & MARQUES	280 540	4 672	655		5 327
AMORT AUTRES IMMO INCORPORELLES	280 800	1 351	1 780		3 131
AMORTISSEMENTS DES PARKINGS	281 320	231 046	0		231 046
AMORT INSTAL COMPLEXES SPECIALIS	281 510	202 619	6 029		208 648
AMORT INSTAL A CARACT SPECIF	281 530	29 207	4 328		33 535
AMORT MATERIEL INDUSTRIEL	281 540	12 505	1 543		14 049
AMORT OUTILLAGE INDUSTRIEL	281 550	205 823	31 685		237 508
AMORT AG & AM DU MAT ET OUTILLAG	281 570	3 679	0		3 679
AMORT INSTALLATIONS GENERALES	281 810	145 141	20 673		165 813
AMORT MAT DE TRANSPORT HE	281 820	2 405	0		2 405
AMORT MAT DE BUREAU & INFORM	281 830	19 244	1 503		20 747
AMORT MOBILIER	281 840	14 140	192		14 331
AMORT CONCESSIONS	282 000	227 756	31 273		259 029
AMORT CONCESSION RENV HORODATEUR	282 001	41 024	20 467		61 491
AMORT CADUCITE	282 100	1 720 667	232 000		1 952 667
<b>TOTAL</b>		<b>2 911 347</b>	<b>353 232</b>	<b>0</b>	<b>3 264 579</b>

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20150926-15522-3-DE  
Date de réception préfecture : 30/09/2015



Camera vidéo numérique couleur anti vandale	12
PC d'enregistrement vidéo numérique en continu	1
Licence logiciel de gestion et enregistrement vidéo numérique	1

### Petit Marché (Matériels déposés et stockés)

Description	Nombre
<b>PEAGE ET CONTRÔLE D'ACCES</b>	
Caisse automatique ACS ASCOM Multipark TYPE IV paiement par pièces, billets, CB	1
Borne d'entrée ACS avec lecteur encodeur de carte à et distributeur de ticket à piste magnétique centrée	1
Borne de sortie ACS avec lecteur encodeur de ticket et carte à piste magnétique centrée	1
Lecteur piéton ACS avec lecteur encodeur de ticket et carte à piste magnétique centrée	0
Barrière motorisée ACS équipée de lisse	2
<b>INTERPHONIE</b>	
Autocommutateur NEXPAN VOIP	1
Portier d'interphonie de type analogique filaire	3
<b>VIDEO SURVEILLANCE</b>	
Camera vidéo numérique couleur anti vandale raccordement réseau Ethernet	1

### République

Description	Nombre
<b>PEAGE ET CONTRÔLE D'ACCES</b>	
Caisse automatique ACS ASCOM Multipark TYPE IV paiement par pièces, billets, CB	1
Borne d'entrée ACS avec lecteur encodeur de carte à et distributeur de ticket à piste magnétique centrée et lecteur carte sans contact	1
Borne de sortie ACS avec lecteur encodeur de ticket et carte à piste magnétique centrée et lecteur carte sans contact	2
Lecteur piéton ACS avec lecteur encodeur de ticket et carte à piste magnétique centrée et lecteur carte sans contact	3
Borne Simplifiée ACS avec lecteur encodeur de ticket et carte à piste magnétique centrée et lecteur carte sans contact	5
Barrière motorisée ACS équipée de lisse	5
Unité centrale de gestion système d'exploitation Windows XP PRO SP3	1
Imprimante rapport laser A4 N& B	1
Licence logiciel MULTIPARC 32 équipements	1
Caisse manuelle avec tiroir caisse asservi	1
Afficheur client paiement manuel	1
Imprimante reçu papier thermique	1
Lecteur ACS encodeur de carte et ticket à piste centrée	1
<b>INTERPHONIE</b>	
Autocommutateur NEXPAN VOIP	1
Portier d'interphonie de type analogique filaire	5
<b>VIDEO SURVEILLANCE</b>	
Camera vidéo numérique couleur anti vandale	6
PC d'enregistrement vidéo numérique en continu	1
Licence logiciel de gestion et enregistrement vidéo numérique	1

## Grand Marché

Description	Nombre
<b>PEAGE ET CONTRÔLE D' ACCES</b>	
Caisse automatique ACS ASCOM Multipark TYPE IV paiement par pièces, CB	1
Caisse automatique ACS ASCOM Multipark TYPE IV paiement par pièces, billets, CB	1
Borne d'entrée ACS avec lecteur encodeur de carte à et distributeur de ticket à piste magnétique centrée	1
Borne de sortie ACS avec lecteur encodeur de ticket et carte à piste magnétique centrée et lecteur carte sans contact	2
Lecteur piéton ACS avec lecteur encodeur de ticket et carte à piste magnétique centrée et lecteur carte sans contact	2
Barrière motorisée ACS équipée de lisse	3
Unité centrale de gestion système d'exploitation Windows XP PRO SP3	1
Imprimante rapport laser A4 N& B	1
Licence logiciel MULTIPARC 32 équipements	1
Caisse manuelle avec tiroir-caisse asservi	1
Imprimante reçu papier thermique	1
Afficheur client paiement manuel	1
Lecteur ACS encodeur de carte et ticket à piste centrée	1
<b>INTERPHONIE</b>	
Autocommutateur NEXPAN VOIP	1
Portier d'interphonie de type analogique filaire	6
Poste téléphonique numérique	1
<b>VIDEO SURVEILLANCE</b>	
Caméra vidéo numérique N&B anti vandale	4
PC d'enregistrement vidéo numérique en continu	1
Licence logiciel de gestion et enregistrement vidéo numérique	1

## Tous parkings

Description	Nombre
<b>COLLECTE DES FONDS</b>	
Caissette de collecte caisse automatique parking	9
<b>GESTION CENTRALISEE</b>	
Unité centrale de gestion système d'exploitation WINDOWS SERVEUR 2003	1
<b>GESTION DES ABONNEMENTS</b>	
Unité centrale de communication avec le serveur centralisé DPARK	1

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20150926-15522-3-DE  
Date de réception préfecture : 30/09/2015

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20150926-15522-3-DE  
Date de réception préfecture : 30/09/2015

### 3. ANALYSE DE LA QUALITE DE SERVICE : EVOLUTION DES RECETTES ET DE LA FREQUENTATION.

#### 3.1 Stationnement sur voirie.

➤ Offre de stationnement.

Les places de stationnement sur voirie sont réparties entre deux zones :

- Zone hyper centre : durée de stationnement autorisée 2H00.
- Zone centre-ville : durée de stationnement autorisée 8h00.

Répartition des places par zone au 31/12/2014 :

Zone	Nombre de places
Orange	1509
Verte	1418



➤ Fréquentations abonnements et horaires.

▪ Les abonnements sur voirie.

Conformément aux règles définies par la Ville de SAINT-DENIS et suivants les arrêtés :

- N° 1098/1998
- N° 1647/1999
- N° 2891/2001
- N° 187/2002
- N° 381/2002

Les abonnements sur voirie sont réservés aux catégories d'usagers suivantes :

- Résidents du centre-ville
- Coursiers
- GIG GIC

Type d'abonnement	Nb de cartes vendues	Nb Abonnés*	Nombre de Véhicules
Résidents	649	119	169
Coursier livreur	1174	116	178
GIG GIC	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>1823</b>	<b>235</b>	<b>347</b>

\*Nombre de clients ayant acquis au moins 1 abonnement dans l'année

▪ Tickets horaires sur voirie.

Il a été délivré au total sur l'année 2014, 1 531 947 tickets sur voirie selon le détail ci-après :

Tickets	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct.	Nov.	Déc.
ZONE ORANGE	82 885	84 369	91 093	81 133	72 433	88 241	101 670	85 395	101 117	85 366	82 252	114 449
ZONE VERTE	29 901	36 721	37 755	34 919	33 680	38 939	46 614	39 685	40 356	36 730	33 048	53 196
<b>Total</b>	<b>112 786</b>	<b>121 090</b>	<b>128 848</b>	<b>116 052</b>	<b>106 113</b>	<b>127 180</b>	<b>148 284</b>	<b>125 080</b>	<b>141 473</b>	<b>122 096</b>	<b>115 300</b>	<b>167 645</b>

Total annuel

Zone Orange	1 070 403
Zone Verte	461 544
<b>Total</b>	<b>1 531 947</b>

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20150926-15522-3-DE  
Date de réception préfecture : 30/09/2015



➤ Recettes sur voirie collectées.

Au global, les recettes comprenant les tickets horaires, les abonnements sur voirie ainsi que les rechargements des PIAF, ont généré une recette annuelle de 1 615 984 Euros TTC. Les résultats de l'année 2014 sont en légère régression de 1% par rapport à 2013.

Les recettes générées par les PIAF, bien qu'en progression, semblent être des recettes de substitution, n'apportant pas d'augmentation du chiffre d'affaires.

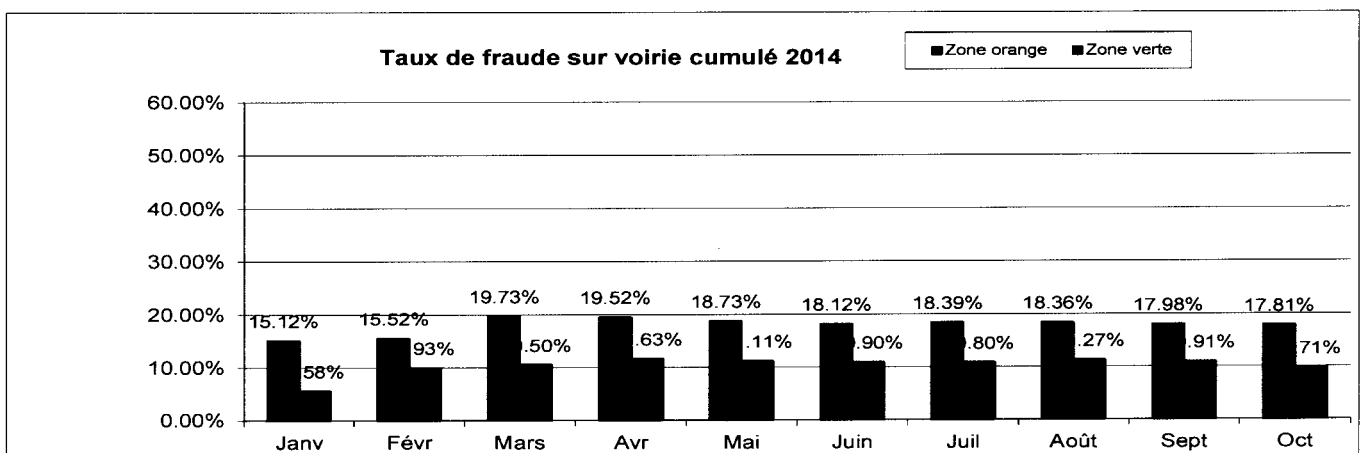
Nota : les droits de stationnements ne sont pas assujettis à la TVA, les recettes sur voirie sont présentées en TTC.

Recettes VOIRIE en € TTC	2014
Zone Orange	1 089 713 €
Zone Verte	391 077 €
Abonnements	51 044 €
Rechargements PIAF	84 150 €
Total	1 615 984 €

➤ Taux d'infraction sur voirie.

Le taux de fraude dur sur voirie (absence de ticket) constaté lors des enquêtes réalisées mensuellement par la SODIPARC reste à un niveau très bas et inférieur à celui mesuré en 2013.

Le taux moyen de fraude sur l'année est estimé à 17.98 % en zone orange et à 10.13% en zone verte.



### 3.2 Stationnement en parcs.

➤ Offre de stationnement.

L'offre de stationnement se répartit ainsi :

PARKING	Nb de places
Sainte Anne	240
République	505
Petit Marché*	94
Grand Marché	288
<b>TOTAL en exploitation</b>	<b>1 033</b>

\*L'espace de stationnement du parking Petit Marché est utilisé pour héberger les étales des bazardeurs pendant la période des travaux de rénovation de la halle. L'exploitation du parking a cessé le 19 août 2013 pour une période qui prend fin début 2015

Fréquentations abonnés et horaires.

➤ Les abonnements.

Nombre total d'abonnés par parc de stationnement

	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
République	694	693	694	694	694	692	694	695	709	711	706	706
Ste Anne	258	259	268	267	270	270	270	275	282	279	291	293
Petit Marché	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Grand Marché	245	245	246	246	246	248	246	249	243	239	241	241
<b>TOTAL DSP</b>	<b>1197</b>	<b>1197</b>	<b>1208</b>	<b>1207</b>	<b>1210</b>	<b>1210</b>	<b>1210</b>	<b>1219</b>	<b>1234</b>	<b>1229</b>	<b>1238</b>	<b>1240</b>

**Commentaires :**

Le nombre moyen d'abonnés reste stable, cependant les cartes attribuées gratuitement aux bazardeurs du parking Petit Marché pour l'accès au parking ne sont plus opérationnelles depuis le début des travaux.

Le parc de stationnement République représente 57% du nombre total des abonnés.

➤ Fréquentation des abonnés.

Typologie des abonnés des parcs de stationnement de la Délégation de Service Public.

	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Salariés	605	605	615	612	615	613	615	622	607	602	609	611
Résidents	104	104	105	107	107	109	107	107	114	114	115	115
Mairie	382	382	382	382	382	382	382	384	407	407	408	408
Autres	106	106	106	106	106	106	106	106	106	106	106	106
<b>Total</b>	<b>1197</b>	<b>1197</b>	<b>1208</b>	<b>1207</b>	<b>1210</b>	<b>1210</b>	<b>1210</b>	<b>1219</b>	<b>1234</b>	<b>1229</b>	<b>1238</b>	<b>1240</b>

**Commentaires :**

La demande en abonnement de type « salariés » représente 82% du nombre total d'abonnés en incluant les salariés Mairies.

➤ La fréquentation des clients horaires.

Site	2013	2014	2014 / 2013
Sainte Anne	55 263	54 996	-0,48%
République	22 069	19 579	-11,28%
Petit Marché	115 614	0	-100,00%
Grand Marché	68 027	69 794	2,60%
<b>Total</b>	<b>260 973</b>	<b>144 369</b>	<b>-44,68%</b>

<b>Hors Petit Marché</b>	<b>145 359</b>	<b>144 369</b>	<b>-0,68%</b>
--------------------------	----------------	----------------	---------------

**Commentaires :**

▪ **Sainte Anne :**

Fréquentation stable par rapport à 2013, seul le premier trimestre est en recul par rapport à l'année précédente. Le passage du cyclone tropical BEJISA a perturbé les déplacements et l'activité du département pendant la première quinzaine du mois de janvier.

▪ **Petit Marché :**

Fermeture du parking en Août 2013.

▪ **République :**

Baisse de fréquentation significative pour l'année 2014, c'est la première inversion de la courbe des entrées horaires depuis la mise en service de la zone réservée à ce type de clientèle depuis 2008.

▪ **Grand Marché :**

Montée en charge constante depuis sa mise en exploitation, parfois proche de la saturation. Ce parking est très apprécié des utilisateurs. Le taux de

fréquentation horaire est en hausse par rapport à 2014, c'est la seule progression sur la DSP.

➤ Fréquentation globale.

Le taux de fréquentation global de 2014 est en baisse de 0.68 % par rapport à 2013, si on exclut la période de fermeture du parc Petit Marché.

En prenant en compte cette fermeture le taux de fréquentation chute de 44,68% par rapport à 2013.

L'impact de la fermeture du parc Petit Marché pèse pour 44% de baisse de fréquentation dans la zone.

➤ Recettes.

**Recettes Horaires en Euros HT**

Site	2013	2014	2014/2013
SAINTE ANNE	54 955	51 771	-5,79%
REPUBLIQUE	24 377	21 995	-9,77%
PETIT MARCHÉ	28 036	0	-100,00%
GRAND MARCHÉ	103 166	108 539	5,21%
<b>TOTAL</b>	<b>210 534</b>	<b>182 305</b>	<b>-13,41%</b>

<b>Total Hors travaux Petit Marché</b>	<b>182 498</b>	<b>182 305</b>	<b>-0,11%</b>
--	----------------	----------------	---------------

**Recettes Abonnés en Euros HT**

Site	2013	2014	2014/2013
SAINTE ANNE	96 359	103 442	7,35%
REPUBLIQUE	195 788	196 977	0,61%
PETIT MARCHÉ	2 994	0	-100,00%
GRAND MARCHÉ	92 004	91 690	-0,34%
<b>TOTAL</b>	<b>387 145</b>	<b>392 109</b>	<b>1,28%</b>

<b>Total Hors travaux Petit Marché</b>	<b>384 151</b>	<b>392 109</b>	<b>2,07%</b>
--	----------------	----------------	--------------

**Commentaires :**

Les recettes issues des clients de type « horaires » sont en baisse sur tous les parkings, exceptés du site du Grand Marché qui progresse de façon significative.

Accusé de réception en préfecture  
974 219714145-20140926-145220  
Date de réception préfecture : 30/09/2015

Malgré la fermeture du site Petit Marché dont la fréquentation représente 7,5% de la fréquentation totale des parkings de la DSP, le niveau de recette reste proche de celui de 2013.

➤ Autres recettes 2014.

Il s'agit principalement des recettes d'amodiations. Elles s'élèvent en 2014 à 38 956 euros HT.

### 3.3 Actions de communication.

L'année 2014 a été marquée par deux temps fort confirmant la volonté de la SODIPARC de soutenir le développement de l'activité commerciale notamment par le renforcement du partenariat établi avec les commerçants du centre-ville.

➤ Côté voirie :

La distribution du Piaf continue sa progression. Une nouvelle commande de 1000 exemplaires a été réalisée pour satisfaire à la demande.

Le réseau est maintenant consolidé par des partenaires impliqués.

La liste des points de ventes a été remise à jour par le retrait d'un distributeur.

Liste mise à jour :

Librairie AUTREMENT  
Librairie GERARD  
Librairie France LOISIRS  
GI SPORT  
MAISON DE LA PRESSE  
CAMARA

➤ Coté parkings :

Commercialisation de 4 200 chèques parking auprès de 51 commerçants partenaires.

**Deux opérations de communication :**

❖ **Fête des Mères**

Campagne de communication et mise en place d'un jeu.

Accusé de réception en préfecture  
974-219114  
Date de réception préfecture : 30/09/2015

Des hôtesse manies de tablette tactile ont sillonné le centre-ville de Saint-Denis.

Elles ont proposé aux personnes d'enregistrer leur nom, prénom, email et GSM pour s'inscrire et participer au tirage au sort.

À gagner : 1 relooking + shooting Photo.

#### ❖ Noël

Campagne de communication basée essentiellement sur les nouvelles technologies du stationnement (recherche de place, PIAF, Chèque Parking).

Un jeu avec 20 PIAF comme lots offert par Sodiparc.

Pour chacune de ces opérations, les moyens mis en œuvre lors des campagnes de communication ont été :

- Spots radios.
- Flyers.
- Distributions en boîte à lettres.
- Hôtesse d'accueil (plateau piéton).
- Site internet (soutien de l'opération sur [www.citypark.re](http://www.citypark.re)).
- Affichage divers (parkings, bornes, commerçants).

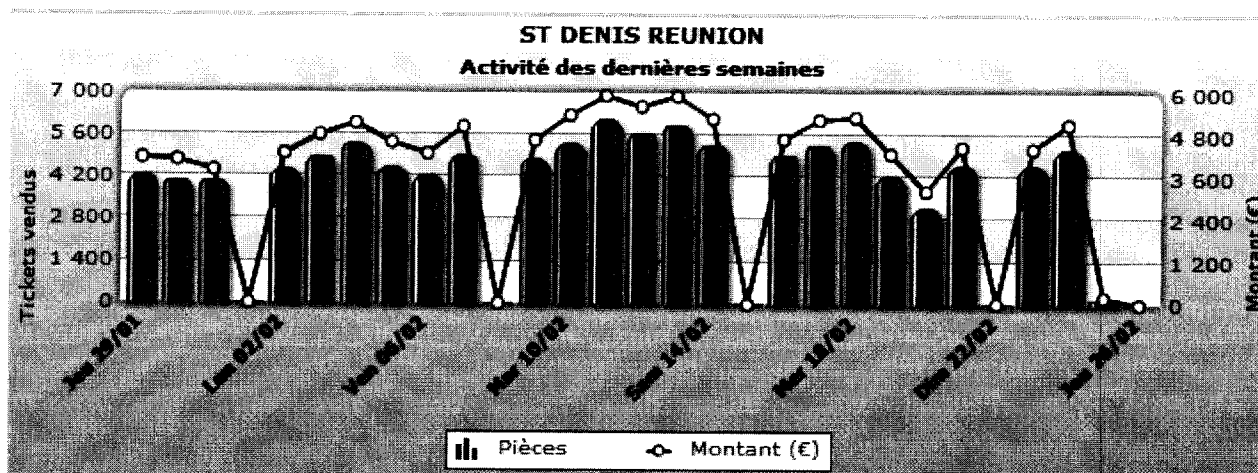
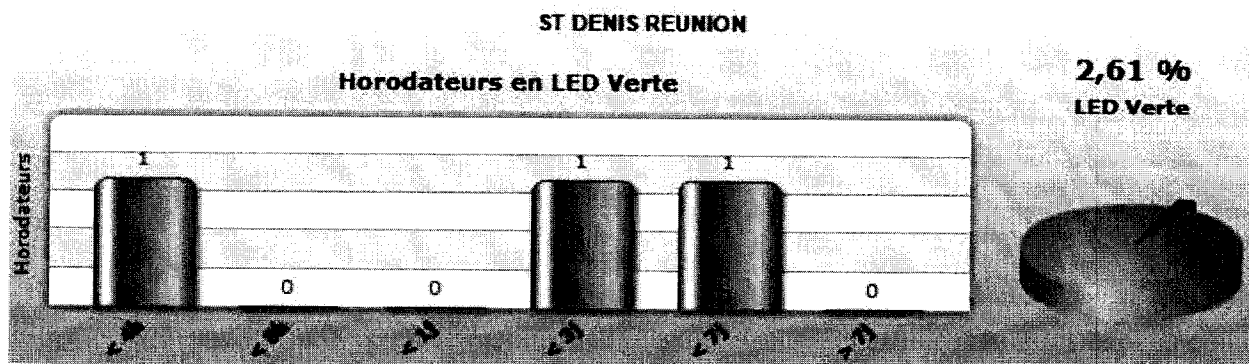
## 4. COMPTE RENDU TECHNIQUE.

### 4.1 Travaux d'entretien et de modernisation effectués.

#### ➤ Principales opérations d'entretien des horodateurs.

Les principales opérations d'entretien sont réalisées suivant le plan de maintenance préventive mis en œuvre par le pôle technique de la direction du stationnement de la SODIPARC :

- Visite d'inspection mensuelle programmée.
- Passage au banc de test des batteries d'alimentation.
- Approvisionnement en consommable.
- Réparation et remise en état suite à dégradation ou acte d'incivilité.
- Rénovation des enveloppes extérieures des horodateurs.
- Exploitation au quotidien des données issues de la centralisation de 120 horodateurs avec la solution My Parkfolio.



➤ Principales opérations d'entretien sur les parcs.

Parking Sainte Anne

- Contrôles hebdomadaires et remplacement des points d'éclairage défectueux.
- Nettoyage quotidien par balayage de l'ensemble des surfaces et ramassage des déchets, entretien des espaces verts.
- Nettoyage régulier de tous les niveaux de stationnement avec auto laveuse.

Parking République

- Contrôles hebdomadaires des niveaux de consommables et état batterie du groupe électrogène.
- Contrôle mensuel et essai de démarrage à vide du groupe électrogène.
- Contrôle semestriel et essai de démarrage en charge du groupe électrogène.
- Contrôle hebdomadaire et remplacement des points d'éclairage défectueux.
- Nettoyage quotidien par balayage de l'ensemble des surfaces et ramassage des déchets.
- Nettoyage régulier de tous les niveaux de stationnement avec auto-laveuse.

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20150926-15522-3-DE  
Date de réception préfecture : 30/09/2015

Parking Petit Marché

Sans objet

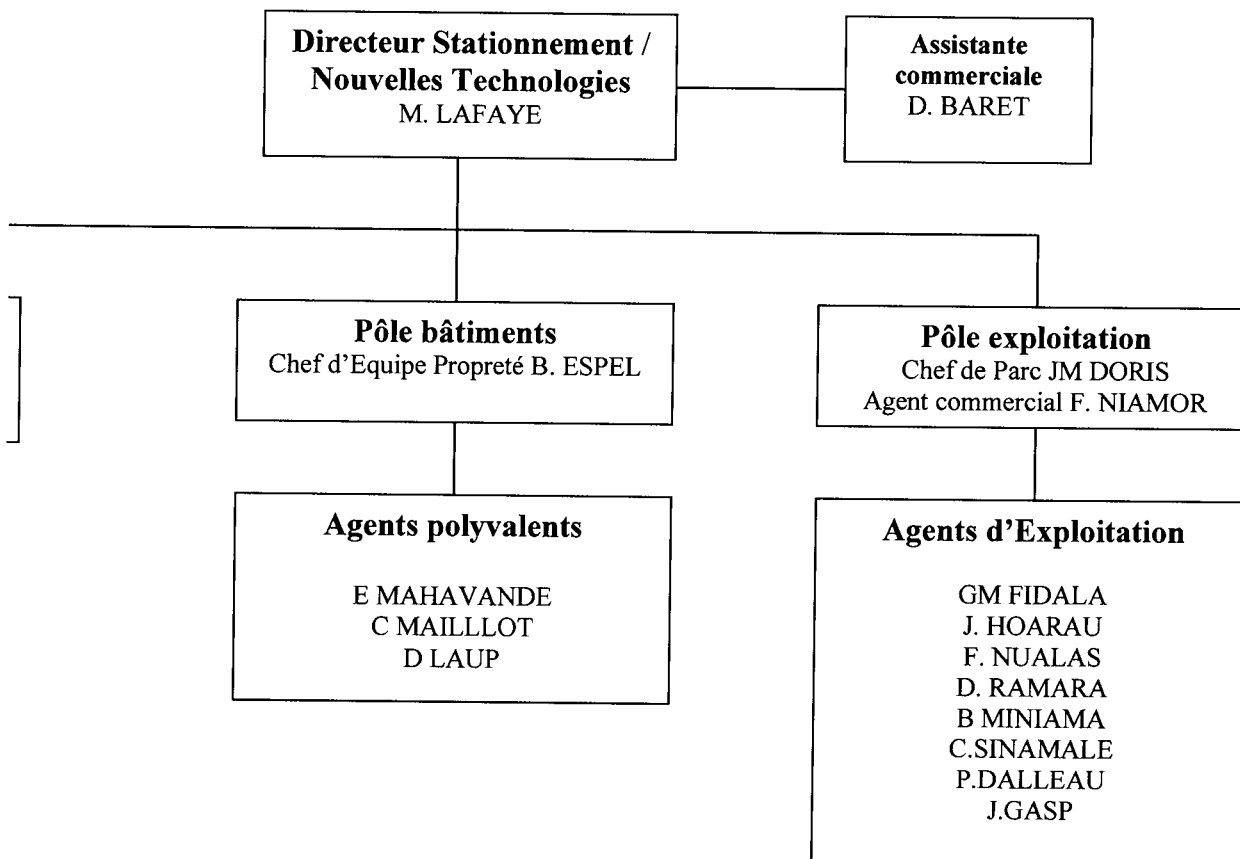
Parking Grand Marché

- Contrôles hebdomadaires des niveaux de consommables et état batterie du groupe électrogène.
- Contrôle mensuel et essai de démarrage à vide du groupe électrogène.
- Contrôle semestriel et essai de démarrage en charge du groupe électrogène.
- Contrôle hebdomadaire et remplacement des points d'éclairage défectueux.
- Nettoyage quotidien par balayage de l'ensemble des surfaces et ramassage des déchets.
- Nettoyage régulier de tous les niveaux de stationnement avec auto laveuse.
- Entretien régulier des espaces verts.

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20150926-15522-3-DE  
Date de réception préfecture : 30/09/2015



Organisation du Stationnement & des Nouvelles Technologies au 31 décembre 2014



### 4.3 Grille tarifaire

➤ Voirie (31/12/2014)

<b>ZONE ORANGE</b>	
Du lundi au samedi De 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00	
Jusqu'à 20 mn	0,40€
Jusqu'à 30 mn	0,60€
Jusqu'à 40 mn	0,80€
Jusqu'à 50 mn	1,00€
Jusqu'à 1h00	1,20€
Jusqu'à 1h10	1,40€
Jusqu'à 1h20	1,60€
Jusqu'à 1h30	1,80€
Jusqu'à 1h40	2,00€
Jusqu'à 1h50	2,20€
Jusqu'à 2h00	2,40€

<b>ZONE VERTE</b>	
Du lundi au samedi De 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00	
Jusqu'à 30 mn	0,20€
Jusqu'à 1h00	0,40€
Jusqu'à 2h00	0,60€
Jusqu'à 3h00	0,80€
Jusqu'à 4h00	1,00€
Jusqu'à 5h00	1,20€
Jusqu'à 6h00	1,40€
Jusqu'à 7h00	1,60€
Jusqu'à 8h00	1,80€

**Abonnement mensuel TTC:**

Résident : 28,00 €

Coursier : 28,00 €

GIG GIC : 20,00 € (avec un PIAF) *actuellement aucune demande*

➤ **Hors Voirie (Parcs de stationnement depuis 2006)**

	REPUBLIQUE	SAINTE ANNE	GRAND MARCHÉ	PETIT MARCHÉ
<b>TYPE DE PARKING CAPACITE D'ACCUEIL</b>	parc en ouvrage 505 places	parc en ouvrage 240 places	parc en ouvrage 288 places	parc de surface 94 places
<b>TARIFICATION DE JOUR du lundi au samedi</b>	De 7H00 à 19H30	De 7H00 à 19H30	De 7H00 à 19H30	De 7H00 à 19H30
30mn	gratuit	gratuit	gratuit	gratuit
1 h	1,10 €	1,10 €	1,10 €	1,10 €
2 h	2,20 €	2,20 €	2,20 €	2,20 €
3 h	3,00 €	3,00 €	3,00 €	3,00 €
4 h	3,50 €	3,50 €	3,50 €	3,50 €
5 h	4,00 €	4,00 €	4,00 €	4,00 €
6 h	4,30 €	4,30 €	4,30 €	4,30 €
7 h	4,70 €	4,70 €	4,70 €	4,70 €
8 h	5,00 €	5,00 €	5,00 €	5,00 €
au-delà	0,30/heure	0,30/heure	0,30/heure	0,30 €/heure
<b>TARIFICATION DE NUIT</b>	De 19 H30 à 7 H00	De 19 H30 à 7 H00	De 19 H30 à 7 H00	De 19 H30 à 7 H00
Nuit	3,00 € la nuit	3,00 € la nuit	3,00 € la nuit	gratuit
<b>TARIFICATION DIMANCHE &amp; JOURS FERIES</b>	fermé sauf abonnés	fermé sauf abonnés	fermé sauf abonnés	gratuit
<b>TARIF D'ABONNEMENT MENSUEL (24H/24H)</b>	120,00€	120,00€	120,00€	
<b>TARIF PREFERENTIEL D'ABONNEMENT SALARIES DU CENTRE VILLE -</b>	30,00 €	34,00 €	34,00 €	
<b>TARIF D'ABONNEMENT MENSUEL RESIDENT</b>	30,00 €	34,00 €	34,00 €	

\* petit marché cartes régisseurs mairie

➤ **Tarification depuis le 10 décembre 2014 (Expérimentation)**

PARKING	REPUBLIQUE	SAINTE ANNE	GRAND MARCHE
CAPACITE D'ACCUEIL	506 places	250 places	265 places
TARIFICATION DE JOUR (lundi à samedi)	De 7H00 à 19H30	De 7H00 à 19H30	De 7H00 à 19H30
Moins de 59mn	Gratuit	Gratuit	Gratuit
De 1h à 1h59mn	2.60 €	2.60 €	2.60 €
De 2h à 2h59mn	3.50 €	3.50 €	3.50 €
De 3h à 3h59mn	4.10 €	4.10 €	4.10 €
De 4h à 4h59mn	4.60 €	4.60 €	4.60 €
De 5h à 5h59mn	5.00 €	5.00 €	5.00 €
De 6h à 6h59mn	5.50 €	5.50 €	5.50 €
De 7h à 7h59mn	5.80 €	5.80 €	5.80 €
au-delà / heure	0.30 €	0.30 €	0.30 €
<b>TARIFICATION DE NUIT</b> <b>De 19 H30 à 7 H00</b>	<b>3,5 € la nuit</b>	<b>3,5 € la nuit</b>	<b>3,5 € la nuit</b>

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20150926-15522-3-DE  
Date de réception préfecture : 30/09/2015